



Numéro 104-2019

Réf. : YV/PP

Paris, le 04 juin 2019

RETRAITES RASSEMBLEMENT LE 21 SEPTEMBRE 2019

Chers et chères camarades,

Comme suite au CCN et à la dernière réunion de la Commission exécutive, le Bureau confédéral a mis en œuvre la campagne d'information et de mobilisation sur les retraites.

D'ores et déjà, le Bureau confédéral met en avant cette campagne dans toutes les réunions syndicales et interventions publiques auxquelles les secrétaires confédéraux prennent part.

Une trame d'intervention va être rapidement diffusée aux Unions Départementales, Fédérations et Syndicats afin que cette campagne soit ainsi systématiquement relayée à tous les niveaux.

21 septembre 2019

Le Bureau confédéral a décidé de retenir la date du samedi 21 septembre pour l'organisation du rassemblement d'ampleur nationale à Paris.

Nous vous invitons en conséquence à prendre dès maintenant toutes les dispositions nécessaires pour en assurer la réussite. La solidarité financière sera organisée dans les conditions comparables à celles de la manifestation nationale contre la loi Travail le 14 juin 2016.

Une note plus précise sera communiquée prochainement en ce sens.

Un tract de mobilisation pour le rassemblement vous sera très rapidement adressé.

Un premier contact a été pris avec les autres confédérations syndicales les informant de notre mobilisation et de nos initiatives. Une réunion prochaine doit avoir lieu.

Ce rassemblement s'inscrit dans les actions comparables qu'a initiée la confédération dans le passé : dimanche 29 janvier 1995 à Bercy sur la Sécurité sociale, samedi 21 septembre 1996 à la Bastille contre les licenciements, samedi 7 octobre 2000 au stade Charléty, samedi 13 septembre 2003 au Zénith...



Circulaire confédérale

Semaine d'information et de mobilisation

Le Bureau confédéral propose l'organisation d'une campagne d'information, durant la semaine du 9 au 13 septembre, sur l'enjeu des retraites et annonçant le rassemblement, sous la forme d'une distribution d'information (tract A5) sur la voie publique (entrées et sorties d'entreprises et administrations, feux rouges, ...).

EXTRAIT DE LA DECLARATION DE LA CE DU 16 MAI 2019

La CE réaffirme l'opposition résolue de la Confédération FO au projet de réforme des retraites vers un régime universel par points, et la remise en cause des régimes particuliers et du code des pensions civiles et militaires.

FO réaffirme dans le même temps son opposition sans concession à toute forme de dispositif, dit de bonus-malus, dont celui envisagé par le gouvernement dans le cadre de la réforme des retraites, conduisant à contraindre les salariés à travailler jusqu'à 63 - 64 ans.

La CE confirme l'amplification de sa campagne en direction des salariés pour les informer des enjeux, des positions et revendications de FO sur les retraites. Cette campagne d'information et de mobilisation prend la forme de réunions multiples dans les départements d'ores et déjà engagée et aura pour point d'orgue un rassemblement d'ampleur nationale, dès la rentrée de septembre, dans l'objectif de préparer le rapport de force interprofessionnel et, si nécessaire, la grève pour défendre les retraites et mettre en échec le projet gouvernemental.

Amitiés syndicalistes.

Philippe PIHET
Secrétaire confédéral

Yves VEYRIER
Secrétaire général